

Bloc-notes Collecte sélective

« **Le déchet le moins polluant et le moins cher est celui que l'on ne produit pas, pensez-y à chaque instant (achat, utilisation, dons, domicile, travail, compostage, ...)** »

La collecte assurée en porte-à-porte ne concerne que les déchets ménagers RESIDUELS.

Sont considérés comme résiduels, les déchets ménagers et assimilés ne faisant pas l'objet d'une collecte sélective sur le territoire de la communauté de communes du Sud Grenoblois :

0 **Points d'apport volontaire** : papier-journaux, verre et autres emballages métalliques (acier, aluminium) ; flacons plastiques et emballages en papier-carton (cartonnettes, briques alimentaires,...).

0 **Déchèteries** : amiante (fibro-ciment) ; bois ; cartons ; consommables informatiques ; déchets d'équipements électriques et électroniques ; déchets dangereux ; déchets verts ; encombrants ; ferrailles ; inertes ; plastiques ; pneumatiques ; textiles...

Heures d'ouverture des déchèteries : de 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h30, le mardi, mercredi, vendredi et samedi

Champ-sur-Drac : rue Léo Lagrange / tél. : 04 76 68 70 94

Le Péage de Vizille : rue du Maquis de l'Oisans / tél. : 04 76 78 80 16

Vaulnaveys-le-Haut : lieu dit « Les Bessins » / tél. : 04 76 03 26 80

L'accès des déchèteries est accessible aux habitants du Sud Grenoblois munis de la vignette (à retirer auprès de votre Mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile et de la carte grise de votre véhicule).

Elles sont également ouvertes **aux professionnels contre bon de dépôt et facturation ultérieure.**

0 **Collecte trimestrielle** par un prestataire des déchets d'activités de soins à risques infectieux.

Pour toute information, contacter la communauté de communes du Sud Grenoblois :
Clos Jouvin – 100 montée de la Creuse - 38 560 JARRIE
Tél. : 04 76 68 84 60 / Fax : 04 76 68 47 13 / Email : boccard@sudgrenoblois.fr

La collecte des ordures ménagères **évolue...**

Dans un souci d'optimisation du service de collecte des ordures ménagères et dans une logique de maîtrise des coûts, **une nouvelle organisation est nécessaire.** La communauté de communes du Sud Grenoblois adapte donc certaines tournées de collecte en fonction de l'habitat et des volumes de déchets à collecter. **Pour ce faire, une étude a été réalisée en fin d'année 2006.**

Les conclusions ont permis de définir différents objectifs :

Les services de la communauté de communes reprennent les collectes effectuées aujourd'hui en prestation extérieure **sans augmenter le nombre d'équipes.**

Cette reprise entraîne **une économie sur les coûts de collecte.**

Le nombre de ramassages hebdomadaires est réduit sur certaines communes ou quartiers pour :

- proposer le même niveau de service par type d'habitat
- adapter le service aux besoins réels constatés.

De nouvelles tournées ont été définies compte tenu des réductions de fréquence et de la reprise de nouvelles collectes ; les secteurs ne seront plus restreints aux limites communales.

Changement pour la commune de Saint-Georges de Commiers à partir du Lundi 5 Février 2007

1^{ère} évolution :

- 0 Collecter toutes les communes avec les mêmes équipes...

2^e évolution :

- 0 ... des fréquences de collecte adaptées à l'habitat...

3^e évolution :

- 0 ... et des circuits redéfinis en conséquence.

